



**OURAGAN IRMA
LA VILLE D'ALBERT SOLIDAIRE**

Suite à la catastrophe causée par l'ouragan Irma dans les Antilles françaises, le gouvernement a désigné la Fondation de France pour centraliser les dons.

La Ville d'Albert s'engage dans cet élan de solidarité et vous invite à déposer votre contribution par chèque (uniquement – pas d'espèces) libellé à l'ordre de la Fondation de France ou de tout autre organisme de votre choix, dans l'urne placée à l'accueil de l'Hôtel de Ville. La Ville d'Albert transmettra.